

**SEMINAIRE SUR LE VOLONTARIAT EN AFRIQUE FRANCOPHONE
SUBSAHARIENNE**

PROGRAMME VNU BONN

28 – 31 octobre 2001

Dakar, SENEGAL

***Volontariat et renforcement des capacités humaines
en vue de la promotion de la participation citoyenne***

***Communication présentée par
la Délégation Camerounaise***

La République du Cameroun est située en Afrique Centrale. Elle partage des frontières avec les pays suivants : le Tchad, la Guinée Equatoriale, le Gabon, le Nigeria, la République du Congo, la République centrafricaine. Sa population est évaluée à environ 15 millions d'habitants répartis dans 10 provinces administratives. Plus de 60 % de cette population vivent en zone rurale. Elle se caractérise par une grande diversité ethnique, linguistique et culturelle avec ses deux cent tribus. Le Cameroun est un pays bilingue qui a pour langues officielles le français et l'anglais. Il a été un état monolithique de son accession à l'indépendance en 1960 jusqu'en 1990, année où il a marqué sa volonté d'en finir avec la législation d'exception pour s'engager définitivement dans la voie de la démocratie.

Au plan politique, après les turbulences qui ont marqué les premières années du multipartisme, il a parachevé sa transition démocratique en 1997. Aujourd'hui, ses efforts sont concentrés sur le redressement économique. Depuis 1998, le taux de croissance se situe autour de 5%, tandis que l'inflation se maintient à 3%. Quant à la production industrielle et pétrolière, elle est en progrès pendant que la balance commerciale est excédentaire. Pour promouvoir une croissance et un développement durables, le gouvernement combat avec plus de vigueur que jamais la corruption et les malversations financières et a mis en route un programme de bonne gouvernance depuis l'année 2000.

Au plan social, le Cameroun est soucieux de partager équitablement les fruits de la croissance retrouvée. Aussi la lutte contre la pauvreté est-elle devenue son cheval de bataille depuis le début de l'année 1998. A la faveur de l'ouverture démocratique, le paysage socio- politique a visiblement changé avec la prolifération de partis politiques et d'associations de toutes natures.

En ce qui concerne les associations de volontariat, les mieux structurées avant les années 1990, étaient des associations d'inspiration religieuse. A côté de ces dernières, on notait la présence de quelques associations tontinières d'entraide mutuelle et de solidarité qui menaient ponctuellement des actions altruistes. Aujourd'hui non seulement le nombre d'associations a augmenté, mais leurs objectifs se sont également diversifiés. Leurs acteurs sont issus des couches populaires mais aussi des milieux intellectuels et professionnels. On en compte des milliers qui sont disséminés dans le triangle national. Beaucoup d'entre elles sont engagées dans le volontariat. Celles-ci sont différentes les unes des autres, par l'étendue de leur champ d'action, par leurs objectifs spécifiques, par le fait que certaines travaillent en vase clos et d'autres en réseau, par le fait que certaines sont des organisations de professionnels et donc fermées sur elles-mêmes, tandis que d'autres sont constituées des personnes de tous bords. Mais elles ont pour dénominateurs communs la lutte contre la pauvreté et la vocation pour la promotion de la participation citoyenne. L'objet de cet exposé est de montrer comment ces associations de volontaires s'impliquent dans le renforcement des capacités humaines en vue de la promotion de la participation des camerounais à la citoyenneté. Il comporte quatre articulations:

- **La contribution des associations nationales de volontaires au renforcement des capacités humaines ;**
- **L'appui des partenaires au (développement) du renforcement des capacités humaines ;**

- **Les résultats et les contraintes ;**
- **Les perspectives d'avenir.**

I - Contribution des associations nationales de volontaires au renforcement des capacités humaines

L'objectif visé par la démocratisation est de faire participer toutes les composantes de la communauté à la vie sociale, économique et politique de leur pays. Pour être facteur de progrès, cette participation doit nécessairement être précédée de l'éducation à la citoyenneté, qui implique l'instruction civique dans les institutions scolaires et universitaires, et l'éducation informelle des adultes à leurs droits et responsabilités.

Au Cameroun, les associations nationales de volontaires et les Volontaires des Nations Unies ont fait du renforcement des capacités humaines la priorité des priorités. Leurs programmes de formation, qui s'inscrivent dans le cadre de la lutte contre la pauvreté et la promotion de la bonne gouvernance, ciblent les volontaires des associations, les relais des associations, le grand public.

A. La formation des volontaires.

Au Cameroun, on distingue deux sortes d'associations de volontaires : Les associations de professionnels, et celles dont les membres proviennent de tous les horizons et qui n'ont en commun que les objectifs poursuivis par leur organisation. Les volontaires de toutes ces associations ont conscience d'avoir des lacunes dans leurs domaines d'intervention et dans d'autres secteurs, car la pratique quotidienne sur le terrain leur a permis de comprendre qu'une bonne expertise en droit, en matière de santé ou dans le domaine de l'environnement ne suffit pas toujours pour garantir l'efficacité de leur action. En plus de cette expertise, elles ont besoin de connaissances supplémentaires pour satisfaire diverses attentes.

Les volontaires de l'Association de Lutte contre les Violences faites aux Femmes (ALVF) nous ont révélé que leur association a dû consacrer les cinq premières années de sa vie au renforcement des capacités de ses membres dans les domaines tels que: le management des projets, le leadership, les droits de l'homme, genre et développement. Aujourd'hui elles continuent d'investir dans la formation et ne manquent jamais de saisir les opportunités de formation qui s'offrent à elles. Ceci est aussi vrai pour les associations engagées dans les activités de promotion de la santé.

L'Association Camerounaise pour le Bien-Etre Familial (CAMNAFAW) par exemple, ne cesse d'organiser des ateliers de formation et d'information à l'attention de ses membres pour leur permettre d'acquérir des aptitudes en planification stratégique, en élaboration des projets, en plaidoyer ; aptitudes qui viennent s'ajouter aux connaissances en planning familial qu'ils possèdent déjà. Même les plus anciennes organisations de volontaires, comme la Croix Rouge, se préoccupent d'accroître et de consolider les compétences de leurs membres dans leurs domaines de prédilection, et de les ouvrir à bien d'autres filières, conscientes qu'elles sont, désormais, appelées à intervenir dans un univers complexe.

Il a été prouvé que les volontaires des associations de professionnels n'ont pas toujours de culture suffisante, même dans le domaine qu'ils sont censé maîtriser. La formation entreprise au sein de certaines d'entre elles : Association Camerounaise des Femmes Juristes (ACAFEJ), Volunteers for Prison Inmates (VPI), Cameroon Society for Prévention of Children Abuse and Neglect (CASPCAN), pour ne citer que quelques exemples, vise à doter leurs membres de bases solides en droits de l'homme.

Elles insistent sur les difficultés qu'ils pourraient rencontrer, notamment lors des enquêtes portant sur les violations des droits de l'homme. Elles les informent sur l'environnement et les tendances politiques en matière de droits de l'homme au Cameroun. Elles les familiarisent avec les instruments nationaux et internationaux en matière des droits et libertés. Elles leur donnent la maîtrise des méthodes d'enquête, de recherche et de traitement de l'information.

Si la plupart de ces organisations préfèrent travailler en réseaux, c'est qu' à l'intérieur de telles structures, les volontaires se renforcent mutuellement par la concertation sur les enjeux de l'heure, par les échanges d'idées et de stratégies. Leur appartenance à des réseaux nationaux, régionaux ou internationaux et leur affiliation à des organisations internationales leur ouvrent l'accès à des connaissances de loin plus enrichissantes, tout en élargissant leur champ de vision. Ce constat est confirmé par les témoignages des volontaires d'associations.

En l'an 2000, le Réseau Mondial des Femmes pour les Droits de la Reproduction (RMFDR) a invité deux camerounaises membres respectivement d'Educ'Action et du Centre pour la Promotion des Initiatives de Coopération (CEPIC), à participer à son programme de formation et d'information destiné aux membres africains du réseau.

D'après ces deux volontaires, leur stage a contribué à l'élargissement et au renforcement de leur savoir et de leur savoir-faire dans les différents domaines d'intervention de leurs associations.

Les volontaires de la CAMNAFAW abondent dans le même sens. Filiale de la fédération Internationale pour la Promotion du Planning Familial (IPPF), leur association doit sa crédibilité aux formations nombreuses et variées que cette fédération n'a cessé de dispenser à ses membres.

B. La formation des formateurs

En plus des efforts consentis pour former leurs membres, les organisations de volontaires mettent un accent remarquable sur la formation des formateurs. Dans un premier temps, elles identifient les personnes et groupes impliqués dans leurs secteurs d'intervention ou tout simplement disposés à les relayer sur le terrain, s'ils sont bien formés. Ensuite, elles mettent un point d'honneur à leur faire acquérir des connaissances et des techniques pour bien transmettre ces connaissances.

Les responsables de CADEF, réseau de 30 associations engagées dans la promotion des droits de la femme et de l'enfant, et ceux de ROSACAM, réseau qui regroupe 50 associations de santé, interrogés par nos soins, accordent beaucoup d'importance à la formation des pairs éducateurs qu'ils utilisent pour la mobilisation communautaire, comme véhicules des informations et comme formateurs des communautés à la base.

On note à l'observation que la plupart des organisations de défense des droits de l'homme ont adopté cette formule. Leur formation cible les autorités administratives, les sous-officiers de la police, de la gendarmerie, de l'armée, les gardiens de prison, autrement dit, les personnes quotidiennement interpellées par les questions de droits de l'homme dans l'exercice de leur métier et souvent accusées de négligence ou de violation de ces droits. Elle vise à accroître les connaissances, à consolider les compétences, mais aussi à conscientiser les autorités sur leur responsabilité dans la protection et le respect des droits de l'homme, à les outiller pour qu'à leur tour ils puissent former et informer leurs collègues et subordonnés, et amener ces derniers à travailler dans un sens qui favorise la promotion des droits de l'homme. On citera entre autres, African Human Rights Campaign (AHRC), qui a identifié un groupe d'étudiants du campus universitaire de Yaoundé I, puis les a formés comme moniteurs pour qu'ils mènent des campagnes de sensibilisation au respect des droits de l'homme en direction des personnes accusées d'abus et autres violations vis à vis des étudiants : propriétaires de logements d'étudiants, autorités universitaires, enseignants. Le cas de « Action by Christians for the Abolition of Torture » (ACAT) est tout aussi digne d'intérêt. Cette association a formé des groupes de gardiens de prisons, de sous-officiers, de collégiens et lycéens, comme moniteurs en droits de l'homme.

Quant aux organisations de défense des droits de la femme, elles profitent des nombreux regroupements de femmes en zones rurale et urbaine pour former les parajuristes qui exécutent leurs programmes sur le terrain. Elles forment, par exemple, le personnel politique féminin organisé au sein des ailes féminines de leurs partis, pour leur apprendre à plaider leur cause, pour augmenter leurs capacités en leadership, pour consolider leurs compétences vue de leur meilleure implication dans les sphères de décision.

Les associations engagées dans la protection de l'environnement passent par la formation de leaders villageois pour vulgariser les techniques de domestication des plantes sauvages comestibles, les méthodes de compostage des ordures ménagères et de production de gaz domestique. Entre autres organisations qui se sont affirmées dans cette voie, citons l'Organisation pour le Développement des Communautés Locales Défavorisées (ODECOLD).

Certaines organisations font de la formation des formateurs leur raison d'être. C'est le cas de l'Association Camerounaise pour l'Education et la Culture (ACEC) qui organise des ateliers de vulgarisation de la méthode Recherche- Action- Participation (RAP) au profit des réseaux d'associations. C'est également le cas de l'Association des Amis du Livre (ASSOAL) qui forme chaque année 100 leaders de groupes en techniques de capitalisation et de diffusion des expériences.

C La formation du grand public

Les associations ne se contentent pas de former des formateurs; elles interpellent directement le grand public à l'occasion des campagnes de sensibilisation. La stratégie la plus couramment utilisée est L'IEC : entendez: Information – Education – Communication.

Les campagnes d'information et de formation se font à travers les canaux audio visuels sous forme de tables rondes, interviews, conférences de presse, causeries éducatives. Citons à titre d'exemple la campagne radiophonique nationale de sensibilisation aux violences faites aux femmes menées en français, en anglais et

en langues nationales. Mentionnons en outre l'émission radiophonique : « le Droit au Féminin » qui passe tous les lundis à la radio nationale.

Les campagnes de sensibilisation sont également orchestrées par les canaux de communication écrits. Certaines organisations ont créé et publient leurs propres magazines.

➤ "La cité" est un tabloïd de 16 pages publié mensuellement par la Ligue pour l'Education de la Femme et de l'Enfant (LEFE) depuis 1996.

➤ "Behind bars" est une publication de Volunteers for Prison Inmates (VPI).

➤ "Children's Watch Newsletter" est une création de Concern for Children.

➤ "La Tribune du Citoyen" est le bulletin d'information et d'éducation citoyenne de l'ASSOAL.

A défaut de magazines, les associations véhiculent leurs messages par le biais des dépliants, autocollants, affiches ou par un canal populaire bien connu : le théâtre. Quelques-unes emploient le canal électronique, l'internet, par exemple. Au chapitre des canaux de communication, figurent les ouvrages de vulgarisation.

➤ "Le guide pratique des droits de la femme", a été rédigé en français et en anglais puis publié par l'Association Camerounaise des Femmes Juristes (ACAFEJ) pour mettre le droit à la portée du public en général et des femmes en particulier.

A côté des campagnes d'information, les volontaires atteignent les personnes ayant des besoins précis, par le biais des consultations sur place, qui ont l'avantage de favoriser le contact physique et le dialogue entre les membres des organisations et les personnes intéressées. Dans ce cas précis, les populations vont à la rencontre des volontaires, leur soumettent des problèmes vécus. A partir de ces problèmes, on étudie en profondeur les causes, les conséquences, les solutions possibles puis on donne des conseils appropriés.

L'ACAFEJ, L'ALVF, la CAMNAFAW pratiquent des consultations sur place dans des structures d'accueil conçues et aménagées à cet effet, et qui sont connues sous différentes appellations : clinique juridique, centre vie de femmes, centre d'écoute et de counselling, clinique de planning familial .

Les ONG qui disposent de moyens importants offrent au public des structures bien achalandées correspondant à ses besoins. Le Centre d'Orientation Educative (COE) mérite d'être cité en exemple. Cette organisation chrétienne de volontariat intervient au Cameroun depuis 1970. Ses programmes sont développés dans trente trois (33) centres de promotion socio-sanitaire qui fonctionnent dans l'ensemble du pays. Ils portent sur des domaines aussi variés que la santé, l'agriculture, l'éducation, l'animation, la culture, le sport. Dans chacun de ces domaines l'accent est mis sur la formation pour rendre les jeunes et les adultes capables de faire face aux défis de la société contemporaine.

II L'Appui des partenaires au développement au renforcement des capacités humaines.

Nous venons de démontrer que les organisations nationales de volontaires abattent un travail impressionnant pour la formation des populations et le

renforcement des capacités de leurs membres. Nous nous en voudrions de sous-estimer la contribution que les partenaires au développement apportent dans le cadre du renforcement des capacités humaines. celle-ci est de deux ordres. Elle est technique. Elle est également financière.

S'agissant de l'assistance technique, nous préférons nous limiter à l'exemple du Programme des Nations Unies pour le Développement, qui, depuis 1990, apporte un appui technique significatif aux associations locales et aux ONG d'envergure nationale, par le biais du Projet Micro-schemes et du Programme Réseau Afrique 2000. Depuis cette période en effet, plus de 150 associations ont été formées en techniques d'agriculture écologiquement durable, en méthodes d'élevage moderne, en méthodes de production de biogaz, en construction de foyers améliorés, en dynamique de groupe, en méthode participative, en rédaction de rapports, en planification, gestion, suivi et évaluation de projets, au cours des ateliers portant sur les projets financés par le PNUD.

Par ailleurs, la plupart des organisations qui ont réalisé des formations n'ont pu le faire qu'avec le concours financier des agences onusiennes, des représentations diplomatiques, des agences de coopération technique . En guise de reconnaissance nous tenons à citer:

- Le PNUD, Le FNUAP, L'UNICEF, L'UNESCO, L'OMS.
- Les ambassades des USA, du Canada, des Pays Bas, d'Italie
- L'Union Européenne, le British Council –la Mission Française de Coopération.

Nous ne saurions oublier la participation non moins importante des organisations non gouvernementales internationales installées au Cameroun dans la réalisation des programmes de formation des volontaires nationaux.

- Organisations à caractère laïc : INADES-FORMATION
- Organisations à caractère confessionnel : CARITAS, Catholic Relief Service.
- Fondations: la fondation FRIEDRICH EBERT
- Succursales des ONG étrangères :Association Française du Progrès (AFVP), Peace Corps, Service des Volontaires Allemands(DED), Voluntary Service Overseas (VSO)

Quant aux organisations non gouvernementales situées hors de nos frontières, leur soutien financier est également d'un précieux concours. Nous avons fait allusion à certaines de ces organisations plus haut. Il y en a d'autres que nous n'avons pas pu citer :

- ✓ Centre International de l'Enfance et de la Famille (CIDEF),
- ✓ International Society for Prevention of Child Abuse and Neglect (ISPCAN),
- ✓ European Human Rights Foundation
- ✓ Norwegian Human Rights Fund,

- ✓ Match International,
- ✓ International Women's Health Coalition,
- ✓ WildAF,
- ✓ ENDA Tiers Monde,
- ✓ African Women Environment and Communication Network(FEMNET),
- ✓ Women's Environment Development Organisation (WEDO)
- ✓ Africa Leadership Forum

III Résultats et contraintes

Sans informations d'ordre statistique, il est difficile d'évaluer avec justesse l'impact du travail effectué par les organisations de volontaires. Mais au regard de l'effectif des volontaires qui a considérablement augmenté depuis 1990, du large éventail de domaines investis, du nombre et de la qualité des actions et stratégies mises en œuvre, de la carrure des acteurs, il y a lieu d'affirmer que cet impact n'est pas négligeable. Il va de soit que, depuis la colonisation, le Cameroun doit son développement en partie à l'action des volontaires des églises catholiques et protestantes. Aujourd'hui avec l'entrée en scène des associations des autres composantes de la société, le volontariat contribue non seulement à la réduction de la pauvreté, mais également à l'essor de la culture démocratique et des droits de l'homme.

Un indicateur de l'impact du volontariat, c'est la prise de conscience certes lente, mais réelle et irréversible, que son action a déclenchée au sein des populations. En effet, des concepts et slogans tels que : bonne gouvernance, gestion sage des ressources naturelles, protection de l'environnement, comportement sexuel sain et responsable, santé pour tous, éducation pour tous retiennent l'intérêt du peuple, et sont matière à réflexion tout en contribuant à modifier les comportements.

Chez les femmes, la prise de conscience se manifeste par l'affluence dans les centres d'accueil des associations féminines, par l'intérêt porté à la célébration de la Journée Mondiale de l'Alimentation, la Journée de la Femme Rurale, la Journée Internationale de la Femme, par les nombreuses demandes de formation adressées aux organisations engagées dans la promotion de la femme rurale et à celles qui militent pour la promotion des droits civils et politiques des femmes. Aujourd'hui plus que jamais, les femmes leaders de partis politiques sollicitent la coopération avec les militantes des droits de l'homme.

Nous ne pouvons nous empêcher de souligner que les populations qui ont la possibilité de bénéficier d'un encadrement soutenu de la part des organisations de volontaires, notamment en zone rurale réussissent à dépasser le seuil de la prise de conscience. Ces populations s'organisent en groupes d'initiatives communes, en coopératives de production, de transformation et de commercialisation, pour créer des entreprises de tailles diverses. Par ce biais, elles parviennent à conquérir leurs droits économiques.

Faut-il ajouter que le renforcement des capacités des volontaires en rendant ceux-ci plus performants, contribue à asseoir la crédibilité de leurs associations. En effet, alors qu'au début du processus de démocratisation, les ONGs inspiraient peur et méfiance aux pouvoirs publics, actuellement l'opinion a beaucoup évolué en leur faveur.

Le gouvernement les reconnaît officiellement comme des partenaires valables et incontournables. Pour preuve, elles sont membres à part entière du Bureau de l'Observatoire de la Lutte contre la Corruption et du Comité Technique de Suivi de la Gestion des Ressources PPT. Elles siègent avec voix consultative au Comité National des Droits de l'Homme et des Libertés.

Elles sont étroitement associées à la réalisation des programmes de certains ministères. Celles dont la crédibilité est clairement établie entretiennent des liens de partenariat fructueux avec les organismes bilatéraux et multilatéraux. Nous avons montré dans les chapitres précédents les avantages qu'elles tirent de ce partenariat.

Toutefois, ces résultats ne sauraient occulter les multiples contraintes des organisations de volontaires.. Celles-ci sont d'ordre structurel, technique, infra structurel et financier. Il s'agit:

- du manque de ressources humaines qui explique que certaines associations n'arrivent pas à se structurer et à s'imposer dans le secteur qu'ils ont choisi ;
- de l'audience réduite de la plupart d'entre elles, qui ne peuvent aller au-delà des centres urbains, malgré les ambitions qu'elles affichent dans leurs textes organiques ;
- du manque de moyens logistiques, infra structurels et financiers ;
- du manque d'ouverture sur le monde extérieur ;
- des difficultés d'accès aux financements ;
- de la focalisation de la plupart des associations dans les mêmes domaines alors que plusieurs secteurs de développement restent inexplorés ;
- d'une certaine réticence perceptible au niveau de la population, voire chez les décideurs politiques, à emboîter le pas aux ONGS.

Mais le problème fondamental est le manque de fonds. De toute évidence, toute organisation a besoin de moyens financiers pour vivre. Et comme on le sait, les associations de volontaires sont des entreprises à but non lucratif, en d'autres termes, elles ne peuvent pas générer de fonds. Le poids de la pauvreté et de la misère qui sévissent actuellement fait que les volontaires sont désarmés quand il faut rendre leurs structures opérationnelles et étendre leur audience sur l'ensemble du territoire.

Pour combler l'écart entre les besoins et les moyens, elles sont obligées de tendre éternellement la main aux bailleurs de fonds qui, hélas, ne sont pas accessibles à toutes les organisations et ne sauraient accéder à toutes les demandes d'assistance.

Plus encore, l'entreprise des organisations de volontaires ne peut porter les fruits escomptés que si le peuple y adhère. Cette adhésion s'exprimerait par le consensus sur la nécessité du changement et, bien évidemment, par la volonté de changement de la part de ceux que le changement pourrait pénaliser.

Malheureusement, dix ans après l'ouverture démocratique, on constate que les traditions et coutumes négatives du passé ancestral et les idées et pratiques héritées de 30 années d'autoritarisme conservent encore toutes leurs forces et continuent d'exercer une influence néfaste sur les mentalités.

IV Perspectives d'avenir

A la faveur de la réflexion sur le volontariat au Cameroun et dans le monde, menée à l'occasion de l'AIV 2001, les organisations camerounaises sont déterminées à consolider les bases du volontariat camerounais. Pour ce faire elles entendent concentrer leurs efforts sur la création d'un cadre national de concertation et d'échanges entre elles. Ce cadre leur permettra de préciser les contours des concepts de: société civile, organisation non gouvernementale, volontariat; l'objectif étant de dissiper le flou constaté sur le terrain.

D'autre part, elles pourront par ce biais unir leurs forces pour des conquêtes futures.

Elles se proposent par ailleurs de mener un plaidoyer en direction du gouvernement en vue de l'institution d'un cadre juridique favorable à l'expression du volontariat.

Le partenariat avec les organismes bilatéraux et multilatéraux ayant abouti à des résultats encourageants, elles se proposent de renforcer leurs acquis dans ce domaine et d'aller à la conquête d'autres partenaires au développement. Dans cet ordre d'idées, le comité AIV 2001 fonde beaucoup d'espoir sur le 9^{ème} Fonds Européen de Développement (FED).

En effet au cours de la présentation des grandes lignes de la stratégie du 9^{ème} FED aux acteurs non étatiques, le 4 juillet 2001 à Yaoundé, la commission a annoncé un appui substantiel aux ONGs.

Enfin, elles ont pour ambition d'organiser des voyages d'étude pour entrer en contact avec les organisations régionales et internationales qui disposent d'une expérience confirmée en matière de volontariat.

Par ailleurs, le gouvernement a manifesté sa volonté d'ouverture, de collaboration et de dialogue avec la société civile. Motivées par ces marques d'attention et de considération, les organisations de volontaires sont décidées à se rapprocher de tous les ministères et des institutions nationales. C'est une des raisons pour lesquelles elles entendent, mieux que par le passé, œuvrer pour le renforcement de leurs capacités dans tous les domaines.

Vu la disproportion entre la densité de leurs programmes d'action et la modicité des moyens de leur politique, elles approfondiront la réflexion sur les stratégies de mobilisation des ressources financières. Elles souhaitent lancer des appels pressants en direction de la société civile et des grands commis de l'Etat, pour susciter des vocations de mécènes, car elles estiment que le soutien

financier des bailleurs de fonds expatriés n'exclut pas l'assistance de sponsors nationaux . Loin de là.

Dans l'avenir les associations existantes s'efforceront de fonctionner avec les moyens d'action disponibles, à savoir :

- La radio rurale pour les localités qui en disposent déjà;
- Les radios et télévisions provinciales. Une meilleure restructuration des grilles de programme et une augmentation des émissions radiodiffusées et télévisées dans le domaine de la participation citoyenne seront sollicitées;
- Les radios et télévisions privées;
- L'Internet là où les équipements adéquats existent.

Pour terminer, nous tenons à souligner une fois de plus l'importance que revêt le renforcement des capacités humaines dans une société où la démocratie est encore très fragile tandis que les besoins fondamentaux de l'homme sont loin d'être satisfaits. Cette tâche revient au premier chef au gouvernement. Il incombe également à la société civile qui, du reste, dispose de ressources intellectuelles voire techniques pour l'assumer correctement.

L'un des intérêts du renforcement des ressources humaines est qu'il conditionne l'efficacité des actions des ONGs et assure la crédibilité de leurs acteurs auprès des partenaires nationaux régionaux et internationaux.

Ceci représente un atout de taille au moment où le Cameroun est appelé à relever les défis de la mondialisation. Il est heureux que les organisateurs des présentes assises aient pensé à consacrer quelques moments de réflexion à ce sujet.

En ce qui concerne le Cameroun, cette réflexion va se poursuivre au delà de 2001.

Elle permettra alors aux ONGs, au gouvernement et aux partenaires au développement de se pencher sur deux questions essentielles, celle d'une meilleure structuration de la société civile, d'une part, et celle des moyens financiers sans lesquels le renforcement des capacités serait difficile.

Renseignements bibliographiques

- Bulletin des droits de l'homme, Printed at United Nations, Geneva, March 1992,
- Annuaire des organisations non gouvernementales du Cameroun, publié avec l'assistance du PNUD, octobre 1997,
- Human rights in Cameroon, les éditions de l'imprimerie nationale, novembre 1993
- Première conférence africaine des institutions nationales des droits de l'homme, Yaoundé 5-7 octobre 1996
- Guide pratique des droits de la femme camerounaise, ACAFEJ, Yaoundé 1997,
- Cameroon national programme on good governance <http://acadidagcca/>,
- Monkam, André, Les dimensions politiques du futur partenariat : Comment promouvoir droits de l'homme, démocratie et gouvernance. <http://www/one world org/erdpm/pubs/wp4/Fr htm>.